

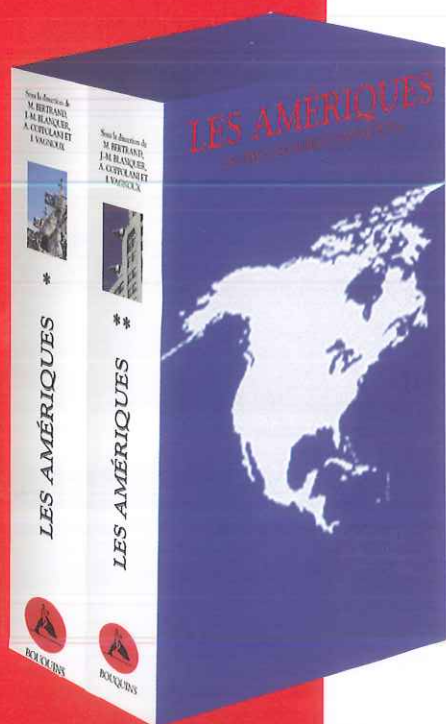
Coup de projecteur

Les Amériques, sous la direction de Michel Bertrand, Jean-Michel Blanquer, Antoine Coppelani et Isabelle Vagnoux, 2 volumes sous coffret ①

Tome 1 : Du précolombien à 1830

Tome 2 : De 1830 à nos jours

Avec le soutien du CNL et de l'Institut des Amériques



Parution le 10 novembre

CNL
Centre national du livre

Institut des Amériques

Pour la première fois, un monumental dictionnaire, en deux tomes, parcourt l'ensemble des Amériques, du nord au sud et des Mayas à Obama. Traitant aussi bien de questions archéologiques que de sujets historiques, littéraires, diplomatiques ou politiques, cet ouvrage propose une approche globale des enjeux qui traversent le continent américain dans son intégralité, de l'époque précolombienne à nos jours.

RÊVE AMÉRICAIN (extrait). – Depuis 2001, le Congrès examine régulièrement le DREAM Act, mais faillit toujours à l'adopter. Acronyme pour « Development, Relief and Education for Alien Minors », cette loi vise à permettre à de jeunes adultes clandestins venus enfants sur le territoire états-unien d'obtenir un titre de séjour. Elle a donné lieu à une mobilisation sociale autour des Dreamers, qui revendiquent de pouvoir rester aux États-Unis pour vivre le rêve américain. Les sites Internet relayant le mouvement comptent de nombreux et édifiants témoignages de jeunes ayant fui avec leurs parents les persécutions (le plus souvent en Amérique latine) et qui aux États-Unis ont eu la chance de pouvoir étudier et trouver du travail. Ce rêve est donc toujours bien vivant, comme l'atteste une enquête menée en mars 2011 par le Center for the Study of the American Dream (Xavier University, Ohio) : 63 % des sondés pensent qu'ils vivront totalement le rêve américain au cours de leur vie et 75 % considèrent qu'ils le vivent déjà partiellement.

Bien qu'ancrée dans l'imaginaire collectif et élément majeur de l'identité nationale, l'expression « rêve américain » est finalement assez récente. Elle date de l'ouvrage de James Truslow Adams *The Epic of America*, publié en 1931 (l'auteur voulait intituler son livre « Le rêve américain » mais l'éditeur a estimé que ce n'était pas assez vendeur...). Il faut ensuite attendre 1937 pour qu'un président américain, en l'occurrence Franklin Roosevelt, prononce cette expression dans un discours public.

Comment définir le rêve américain ? James Truslow Adams propose la définition suivante : « Ce rêve américain d'une vie meilleure, plus riche et plus heureuse pour tous les citoyens, quel que soit leur rang, et qui est la plus grande contribution que nous ayons faite à la pensée et au bien-être du monde. Ce rêve ou espoir est présent depuis le début. Depuis que nous sommes une nation indépendante, chaque génération a vu des Américains ordinaires se mobiliser pour sauver ce rêve des forces qui semblaient le submerger. » Ce rêve composite et pluriel reprend donc le credo américain présent dès la déclaration d'Indépendance : liberté, égalité et poursuite du bonheur (c'est-à-dire la promesse de l'enrichissement et de confort matériel). Selon l'étude de mars 2011 citée ci-dessus, les Américains définissent ainsi le rêve américain : pour 45 % des sondés, il recoupe « une vie confortable pour leur famille », pour 34 % la sécurité financière et pour 32 % la liberté.

L'aspiration à la liberté est probablement la plus ancienne des composantes de ce rêve, puisqu'une partie des premiers Américains fuyaient les persécutions, notamment religieuses, et espéraient faire de leur nouvelle terre d'accueil « la cité sur la colline ». La guerre d'Indépendance, lutte d'une colonie contre un empire et d'une future république contre une royauté perçue comme tyrannique, a renforcé encore la place de la liberté dans le credo américain. Dans cette perspective, le rêve américain est par exemple celui de l'exilé qui fuit les persécutions et traverse les mers pour être accueilli par la statue de la Liberté.